

# GITES "An-TIKAZ-La"

Quartier Faubourg - 97114 Trois-Rivières - GUADELOUPE

Tél/Fax: 0590 03 71 03 / 0690 39 46 39 - E-mail: [gites.tikazla@gmail.com](mailto:gites.tikazla@gmail.com)

Site Web : [www.tikaz-la.com](http://www.tikaz-la.com)

« Label Marque de confiance du Parc de la Guadeloupe »

(Palme d'OR 2006)

TARIFS	Chambres d'hôtes (2/3 personnes)	Gîtes (4/6 personnes)
	Tarif 2 personnes *	Tarif 4 personnes *
1 nuit	60 € (forfait ménage inclus)	110 € (forfait ménage inclus)
2 nuits	110 € (forfait ménage inclus)	200 € (forfait ménage inclus)
3 à 6 nuits	50 € la nuit	90 € la nuit
1ère semaine	330 €	590 €
2ème semaine	300 €	540 €
3ème semaine	270 €	490 €
4ème semaine	240 €	440 €
	* Personne supplémentaire : + 10 € la nuit / + 60 € la semaine	* Personne supplémentaire : + 10 € la nuit / + 60 € la semaine

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du séjour est fractionné en deux fois: 30% à la réservation, le solde à l'arrivée.

Règlements Acceptés: Chèques, espèces, travellers chèques.

- Une fois que je vous aurais confirmé la disponibilité de vos dates par e-mail, me communiquer à [an-tikaz-la@voila.fr](mailto:an-tikaz-la@voila.fr) : vos noms, adresse, téléphone, nom de la compagnie aérienne et heure d'arrivée.

- Règlement de l'acompte par chèque: à l'ordre de "Mme M. Javaux" a expédier à:  
"An-TIKAZ-La" Quartier Faubourg N° 29 - 97114 Trois-Rivières -Guadeloupe.

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de l'acompte.

Dès que j'aurais reçu l'acompte, je vous adresserai un e-mail de confirmation. le solde de votre séjour se réglera à l'arrivée par travellers chèques ou espèces.

## ANNULATION

Dès le paiement de l'acompte, la réservation est ferme et définitive.

Pénalités:

Plus de 30 jours avant le départ: 35 Euros de frais par personne.

Entre 29 jours et 15 jours avant le départ: 50% du montant total.

Entre 14 jours et votre départ: 100% du montant total.

En cas de problème grave justifié, vous avez la possibilité de reporter votre séjour sur 1 an sans pénalité. Me consulter.